

| | | |
|---|-----------------------------------|-------------|
| MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE | BACCALAUREAT 2007 INFORMATIQUE | DUREE : 1 H |
| OFFICE DU BACCALAUREAT | SERIES G2/ G3 | Coef. : 1 |

Session Normale

A- Problème : (16 points)

Les représentants de la société **LIMUSCO**, spécialisée dans la vente de livres, ont droit à un fixe mensuel et à une prime variable selon le nombre de publications retenues. La prime est un pourcentage du fixe et est égale à :

- 5 % pour un nombre inférieur ou égal à 50 souscriptions retenues.
- 10 % pour un nombre inférieur ou égal à 100 souscriptions retenues.
- 15 % au-delà de 100 souscriptions retenues.

De plus si le nombre d'absences est compris entre 30 et 60 heures, la société mentionne comme sanction, avertissement pour irrégularité et refus de la prime. Si le nombre d'absence est supérieur à 60 heures, les représentants n'ont pas droit à une prime et sont exclus de la société.

EPREUVES - TG. COM

TAF :

- 1- Présenter l'organigramme de programmation d'un seul représentant permettant d'imprimer le salaire brut. (5 points)
- 2- Présenter l'organigramme de programmation de plusieurs représentants permettant d'imprimer le salaire brut. (7 points)
- 3- Ecrire le programme BASIC d'un seul représentant. (4 point)

B- Cours : (4 points)

- 1- Définir : traitement de l'information, ordinateur, hardware. (1,5 points)
- 2- Une technologie réduit le monde en village planétaire. De quoi s'agit-il. Quels sont ses avantages. (2,5 points)